

Compte rendu N° 2018-04 – Les Rives de l'Elorn

Conseil de Vie Sociale du 20 septembre 2018, de 14h00 à 15h00

	Membres présents	Membres absents / excusés
Résidents	Madame Marie Josèphe BLONS Madame Jeanne ROUE Madame Marie Thérèse MAUDUIT Monsieur Yves YVEN Monsieur Jean OMNES Madame Andrée TOULLEC	
Familles	Monsieur Raymond SORIA Madame Jocelyne CREFF Madame Nicole MENUT Madame Martine DENIEL	Monsieur René GOUES Monsieur Jean-Claude BOUDAUD
Personnels	Madame Mélanie BERTHEVAS Madame Dominique VALETTE Monsieur Philippe KERRIEN	Monsieur Patrick GEFFROY Madame Véronique ROBERT Madame Catherine BERNICOT
Elus du SIVU	Madame Marie-Thérèse CREACHCADEC Madame Jocelyne VILMIN	Madame Sophie BASTARD Madame Isabelle GUERIN
Membres consultatifs	Madame Marie Noëlle RIOU, Directrice des soins et des admissions Monsieur Olivier DELANNEE, Directeur Général Madame Isabelle POINGT, Directrice d'établissement Madame Anne UGUEN, Directrice d'établissement Madame Gwen ANDRE, Directrice d'établissement	
Personne(s) non membre(s)	Madame Nathalie POULIQUEN, secrétaire	

Synthèse de la réunion :

Ouverture de la séance à 14 h 00

- 1) Approbation du compte rendu du 28 juin 2018
- 2) Contrat de séjour EHPAD
- 3) Contrat de séjour Résidence Autonomie
- 4) Règlement de fonctionnement
- 5) Etude appel malade
- 6) Questions diverses

Accueil d'un nouveau membre du CVS

Raymond SORIA accueille Mme Andrée TOULLEC, résidente à la résidence autonomie de Kerlaouéna en remplacement de M. GUYOMARD. Un tour de table est réalisé.

Mme TOULLEC souhaite remercier l'ensemble de l'équipe de Kerlaouéna, pour leur gentillesse et leur accompagnement suite à un deuil survenu dans son entourage.

Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Contrat de séjour EHPAD

Le contrat de séjour EHPAD a été soumis aux membres du CVS en amont de la réunion pour lecture suite aux modifications apportées et qui apparaissaient en rouge dans le document qui leur a été adressé. Marie-Noëlle RIOU demande aux membres, s'ils ont des commentaires particuliers.

Approuvé à l'unanimité.

Contrat de séjour Résidence Autonomie

Le contrat de séjour de la Résidence Autonomie (ancien Foyer Logements) a été soumis aux membres du CVS en amont de la réunion pour lecture.

Marie-Noëlle RIOU rappelle que celui-ci se substitue à l'ancien contrat qui devait être refait car il n'avait pas été revu depuis des années et n'était plus adapté. Elle demande aux membres, s'ils ont des commentaires à formuler.

Approuvé à l'unanimité.

Règlement de fonctionnement

Le règlement de fonctionnement a été soumis aux membres du CVS en amont de la réunion pour lecture suite aux modifications apportées et qui apparaissaient en rouge dans le document qui leur a été adressé.

Marie-Noëlle RIOU précise que ces modifications concernent principalement l'intégration d'informations par rapport à la Résidence Autonomie qui n'a pas totalement le même fonctionnement que les EHPAD (exemple : linge). Elle demande aux membres, s'ils ont des commentaires particuliers.

Approuvé à l'unanimité.

Les membres du CVS n'ont pas de commentaires particuliers à formuler sur les documents présentés.

Etude appel malade

Marie-Noëlle RIOU remet à chaque membre une étude sur l'année 2018.

Elle indique que la dernière étude datée d'environ un an et demi. Pour rappel, il avait été convenu que sur les heures des soins, notamment des toilettes, un délai de réponse de 15 mn était acceptable, compte tenu de l'obligation de mise en sécurité du résident dont l'agent s'occupe, avant de se rendre chez le résident qui appelle.

Sur cette étude 2018, un constat positif a pu être fait. La grande majorité des sonnettes sont acquittées en moins de 15 minutes avec un délai très court de réponse pour les personnes sonnant très peu. On peut constater un allongement du temps de réponse pour les personnes qui sonnent entre 6 à 10 fois, voire plus de 10 fois par jour.

Sur Kerlaouéna, sur la journée du 09/07/2018, il y a eu une alarme incendie qui a été acquittée en 4 mn 05s. Ce qui veut dire que dans ce laps de temps les agents ont identifié l'origine de l'alarme, ce sont rendus sur place pour identifier la cause et sont revenus à la centrale incendie située à l'accueil pour l'acquiescement. Ce qui démontre une intervention rapide et rassurante.

Mélanie BERTHEVAS tient à souligner un dysfonctionnement des sonnettes sur l'EHPAD Georges Brassens. En effet, lors d'un acquittement sonnette chez un résident qui a l'habitude d'appeler régulièrement, l'appel malade sonne à nouveau sans qu'il y ait de résident dans sa chambre. M. DELANNEE confirme en effet qu'il peut y avoir des défauts techniques et que l'information sera remontée auprès de l'agent technique de Georges Brassens.

Marie-Noëlle RIOU indique que le personnel a été interrogé sur cette étude, et indique que ce dernier a pour objectif d'intervenir en dessous de 10 minutes.

Madame MENUT indique également la difficulté parfois d'accès à la sonnette, selon l'endroit de la chute dans la chambre. Elle demande également si des sonnettes sont accessibles dans les couloirs ou lieux communs.

Marie-Noëlle RIOU indique qu'il n'y a pas de sonnette dans les lieux communs et fait remarquer qu'il y a très peu de chutes dans ces locaux, qu'en général les chutes se font dans les chambres.

Olivier DELANNEE informe qu'une réflexion est actuellement en cours par rapport aux chutes dans les chambres.

Mme TOULLEC signale le dysfonctionnement régulier des ascenseurs à Kerlaouéna. M. DELANNEE confirme ce souci et indique être en discussion avec le bailleur à ce sujet.

Marie-Noëlle RIOU propose une étude similaire d'appel malade courant du premier semestre 2019.

Raymond SORIA demande s'il est toujours aussi difficile d'extraire ces données. Marie-Noëlle RIOU confirme que ce travail est conséquent et fastidieux, à savoir : une journée d'étude prend une journée de travail.

Questions diverses

Les terrains de pétanque

La réalisation des terrains de pétanque des EHPAD Jacques Brel et Georges Brassens, est achevée. Les résidents ont pu en profiter. Chaque établissement prévoit d'inaugurer son terrain de pétanque.

Futur établissement de Kerlaouéna

Raymond SORIA interroge sur l'avancée du projet. M. DELANNEE indique que le projet est toujours dans la phase d'étude préparatoire et confirme que lorsqu'une esquisse sera faite, celle-ci sera présentée au CVS.

Bien Vieillir Ensemble en Bretagne « Semaine Bleue »

Dans le cadre de la « Semaine Bleue », BVE 29, invite les membres du CVS à un après-midi, le 8 octobre 2018 de 14 h 30 à 17 h, à la résidence Kerlévénez, 4 rue de Champagne à Brest, sur le thème « Conseil de Vie Sociale – Mode d'emploi-une responsabilité citoyenne », avec un objectif lors de cette rencontre de faire le point sur la place des CVS au sein des EHPAD et de recueillir les remarques et les attentes des usagers pour promouvoir ces lieux et temps de concertation, d'expression et de démocratie interne. Les personnes intéressées recevront par mail l'invitation, le programme et les coordonnées pour s'inscrire.

Bien Vieillir dans nos communes

Mme CREACHCADEC indique que la 2^e édition du Forum « Bien Vieillir dans nos communes » se tiendra le 27 septembre prochain, de 10 h à 17 h, aux ateliers Les Capucins à Brest, sur le thème de l'habitat pour « Etre bien chez soi, bien ensemble ». Différents espaces seront présentés, et entre autre « Bien vieillir dans nos EHPAD », sur lequel, M. DELANNEE interviendra.

Nouvelle animatrice sur Jacques Brel

Olivier DELANNEE informe les membres de l'arrivée de Léa ROMMENS, nouvelle animatrice sur l'EHPAD Jacques Brel. Elle est présente sur l'EHPAD du mardi au samedi. Alexandre LE NAGARD a réintégré son poste d'animateur à 50 % sur Georges Brassens et à 50 % sur Jacques Brel.

Le prochain CVS se tiendra le jeudi 22 novembre 2018, à 14 h, à l'EHPAD Georges Brassens.

Marie-Noëlle RIOU informe que lors de cette réunion des informations sur le rapport d'activité hébergement et sur les propositions de tarifs seront abordées.

Raymond SORIA invite les membres du CVS à lui faire remonter toutes propositions de sujet qu'ils souhaiteraient mettre à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures.

Le Président
Raymond SORIA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'RS', written over the printed name 'Raymond SORIA'.